



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 376- 1er novembre 2019

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook : www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - Appel national : Pour en finir avec les féminicides et les violences sexuelles - Page 2
- 2 - Déclaration de la Marche Mondiale des Femmes : Nous sommes avec le peuple chilien - Page 3
- 3 - La Marche Mondiale des Femmes France en soutien au peuple kurde - Page 4
- 4 - En Ethiopie, les petites mains de H&M ou Calvin Klein gagnent 23 euros par mois - lemonde avec l'AFP - Page 5
- 5 - Algérie : Communiqué du Mouvement National de Féministes Algériennes - Page 5
- 6 - Un projet de loi polonais menace la sécurité des enfants et la protection des femmes contre les violences - Planning - Page 6
- 7 - L'économie du viol: la prostitution en Allemagne (1/3) - Florence-Lina Humbert - www.50-50magazine.fr - Page 7
- 8 - #OnEstLePlanning, et on en est fier.e.s ! - Page 9
- 9 - Le HCE rend publique sa contribution dans le cadre de la conférence mondiale sur les femmes de Pékin (Pékin+25) - Page 9
- 10 - «Grenelle violences conjugales» : premières mesures, premières interrogations : Communiqué de presse du CNDF - Page 10
- 11 - Monsieur Estanguet : soyez à la hauteur de votre logo ! - Collectif Paris 2024 - Page 10
- 12 - La délégation aux droits des femmes se félicite des annonces de la FIFA en faveur du football féminin - Page 11
- 13 - Des mesures pour conforter un accès rapide à l'IVG - Communiqué du Ministère de la santé
- 14 - Ce que recouvre le milliard d'euros alloué au budget à l'égalité entre les femmes et les hommes - <https://www.lemonde.fr/> - Page 12
- 15 - Generali Vie à Nantes condamnée pour discrimination salariale femmes-hommes alors que sa note à l'index égalité est de 92/100 ! - <http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr> - Page 13
- 16 - @wagonsanscouillon - Synthèse des résultats de l'enquête de Osez le féminisme !
- 17 - Violences symboliques : la part du langage - Eliane Viennot - Page 15
- 18 - pute n'est pas un métier d'avenir - [Ariane Fornia, écrivaine](#) - Page 17
- 19 - Voilées ou non, elles témoignent : « Ni mon père, ni mon frère ne m'ont obligée à le porter » - Héloïse de Neuville avec Augustine Passilly et Guillemette de Préval - <https://www.la-croix.com>
- 20 - « La déferlante évangélique » : décryptage de la montée en puissance d'un fondamentalisme chrétien - Caroline Weil - mediapart.fr - Page 19
- 21 - FeminisTalk : préparation de la manifestation du 23 novembre - Osez le Féminisme ! - Page 22
- 22 - "Femmes et monde carcéral" - Séminaire public du [Cresppa-GTM](#) - 4 novembre - Page 22
- 23 - Conférence : «Pop-culture» : une nouvelle vague féministe ? - Les *Causeries* du Centre Hubertine Auclert - 13 novembre - Page 23
- 24 - Les activités à la Maison des femmes de Paris - Page 23

- 25 - Les activités de la Maison des Femmes de Montreuil - Page 23
 - 26 - Le programme de novembre 2019 de l'émission Femmes libres - Page 23
 - 27 - Conférence « Le genre, enjeu géo-politique - 13 novembre - IRIS - Page 24
 - 28 - Colloque international « On n'a pas tous les jours vingt ans » - *Travail, genre et sociétés, 1999-2019* - 14 novembre - Page 24
 - 29 - Livre : «Libérées !» - Titiou Lecoq - Page 25
 - 30 - Livre : La querelle des femmes ou n'en parlons plus : Elianne Viennot - Page 25
 - 31 - Livre : Le Féminisme Pour les Nul.le.s - Danielle Bousquet, Claire Guiraud, Margaux Collet, Mine Günbay, Romain Sabathier - Page 26
 - 32 - Livre Cartographie de nos bleus - Aude Vincent - Page 26
-

MOBILISATION

1 - Appel national : Pour en finir avec les féminicides et les violences sexuelles

Appel national

Pour en finir avec les féminicides et les violences sexuelles,
Je marcherai le samedi 23 novembre à Paris
14h - Place de l'Opéra

Nous appelons toutes celles et tous ceux qui veulent en finir avec les violences sexistes et sexuelles et avec les féminicides à marcher le samedi 23 novembre à Paris.

Chaque jour, dans notre pays, des femmes sont victimes de violences psychologiques, verbales, économiques, médicales, physiques ou sexuelles. Une femme meurt tous les 2 jours assassinée par son compagnon ou son ex-compagnon. Qu'elles aient lieu à la maison, au travail ou dans la rue, les violences ne sont pas une fatalité. Jamais.

Avec cette marche, nous dirons notre exigence d'un monde dans lequel les violences n'ont pas leur place. Les femmes et les enfants, aujourd'hui victimes de violences, peuvent être protégé·es. Les femmes et les enfants en danger peuvent être mises en sécurité. Les criminels doivent être sanctionnés.

Avec cette marche, nous rappellerons que c'est notre droit fondamental de vivre à l'abri des violences. Ce droit est chaque jour bafoué dans une indifférence qui nous sidèrent.

Avec cette marche, nous ferons entendre nos voix dans chaque famille, entreprise, administration, quartier, école, hôpital et association. Dans tous les espaces de vie, la question des violences doit être posée. Et traitée.

Avec cette marche, nous porterons la voix de toutes celles qui, parmi nous, cumulent les violences en raison de leur situation de handicap, de vulnérabilité, de leur âge, de leur origine sociale, de leur statut de migrantes, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou parce qu'elles sont racisées.

Avec cette marche, nous porterons la voix des milliers d'enfants victimes ou co-victimes de violences. Nous dénoncerons les décisions de justice qui relaxent des pédocriminels en bafouant les droits les plus élémentaires des enfants.

Avec cette marche, nous porterons la voix de celles qui ne peuvent plus parler. Celles qui ont été assassinées parce qu'elles étaient des femmes. Nous n'arrivons plus à compter les cas où les féminicides auraient pu être évités. Nous proclamerons notre colère de voir que les pouvoirs publics leur ont tourné le dos, classant leurs plaintes, refusant d'entendre leurs appels à l'aide.

Avec cette marche, nous ferons en sorte que les pouvoirs publics prennent enfin des mesures à la hauteur. Les demi-solutions ressassées depuis des décennies ne fonctionnent pas. Le gouvernement

doit passer à la vitesse supérieure et débloquer un milliard d'euros pour financer des politiques publiques qui touchent l'ensemble de la population. La société est prête à se mettre en mouvement contre les violences. Il manque aujourd'hui la volonté politique et les moyens.

Les solutions pour faire sortir la France des violences existent. Mieux, elles sont connues et reconnues, les associations de terrain en parlent. Sans cesse. Parmi elles : formation des professionnel·les à détecter les violences et à réagir de manière efficace ; ouverture de places pérennes d'hébergement dans des lieux dédiés ; démultiplication des ordonnances de protection et systématisation des bracelets électroniques pour les compagnons violents condamnés ; campagnes de communication continues et nationales sur le modèle de celles que l'on a connues pour la sécurité routière ; prévention obligatoire et systématique à l'école ; obligation faite aux entreprises de prévenir effectivement les violences sexistes et sexuelles au travail et de protéger les femmes victimes de violences conjugales.

Le 23 novembre, nous marcherons. Nous exprimerons notre force, notre colère et notre détermination. Nous sommes déjà des milliers. Et nous allons en finir avec les violences sexistes et sexuelles. Rejoignez-nous

Pour signer : <https://www.change.org/p/pour-en-finir-avec-les-f%C3%A9minicides-et-les-violences-sexuelles-je-marcherai-le-23-novembre>

INTERNATIONAL

2 - Déclaration de la Marche Mondiale des Femmes : Nous sommes avec le peuple chilien

La Marche Mondiale des Femmes salue la rébellion de la jeunesse chilienne qui a donné l'exemple de son courage depuis jeudi 17 octobre dernier. Nous sommes solidaires du peuple chilien qui, fatigué des politiques néolibérales qui lui enlèvent ses droits, se joint aux protestations des étudiants et étudiantes du secondaire. Nous embrassons solidairement toutes les femmes chiliennes qui se joignent aux manifestations d'insatisfaction avec leurs chaudrons. Elles témoignent de façon claire de leur engagement pour la vie.

Le peuple chilien vit une perte continue de ses droits sociaux, économiques et culturels. Sa rage est née de la hausse des prix de l'eau et des restrictions à son accès, de la loi sur la migration, de l'approbation du TPP11 et de ses conséquences pour les petits producteurs dans le pillage de leurs territoires aux mains de l'extractivisme, de la non-reconnaissance du droit des femmes de choisir leur corps et de la violence systémique à l'égard des femmes, du peuple Mapuche, des migrants, des étudiants et des travailleurs et travailleuses.

Les protestations et manifestations sont l'expression accablante du rejet des Chiliens de l'État néolibéral qui impose sa démocratie sous la médiation des ressources et des intérêts capitalistes et de leurs grandes entreprises de communication. Les gens dans la rue ont clairement fait savoir qu'ils ne voulaient pas laisser les capitalistes continuer à transformer leur vie en marchandises, qu'ils ne voulaient plus que l'État subventionne le secteur privé et les entreprises au prix de la précarité de la vie des femmes, de la classe ouvrière, de l'éducation et de la santé publique aux dépens de la vie elle-même

Nous sommes plus que jamais au Chili avec la Marche Mondiale des femmes. Notre étreinte atteint particulièrement les familles attristées par la réaction excessive du gouvernement et de la police. Nous répudions fermement le gouvernement Piñera qui utilise les stratégies de Pinochet pour tenter de réprimer les manifestations.

Nous répudions la criminalisation et la banalisation des manifestations. Nous rejetons fermement l'application de la loi sur la sécurité intérieure de l'État laquelle constitue une atteinte manifeste aux droits démocratiques les plus fondamentaux et rappelle les pires moments de la dictature. Nous exigeons la démilitarisation des rues et la reconnaissance du droit de protestation que possède le peuple. Nous faisons un appel aux membres de l'armée chilienne pour leur rappeler qu'ils

et elles font partie du peuple, que leurs familles et leurs communautés sont dans la rue et qu'aucun ordre ne peut être respecté à l'encontre du devoir de protéger le peuple.

En Amérique et partout dans le monde, continuons à marcher contre le néolibéralisme et l'autoritarisme jusqu'à que toutes et tous soyons libres! Nous résistons pour vivre, nous marchons pour transformer.

Marche mondiale des femmes - Octobre 2019

3 - La Marche Mondiale des Femmes France en soutien au peuple kurde

La Marche Mondiale des Femmes France, en réunion nationale les 12 et 13 octobre, appelle l'ensemble des associations féministes, toutes les forces démocratiques de notre pays, tous les citoyens et citoyennes, à soutenir et à participer massivement aux manifestations de solidarité avec les Kurdes et toute la population du Rojava.

Les kurdes, et particulièrement les femmes kurdes, ont été les acteurs-actrices principaux de la déroute de Daesch en Syrie. Ces jeunes femmes, courageuses, organisées, volontaires, ont sacrifié leur jeunesse, leur vie familiale, leur propre vie, pour la défense, non seulement de leur territoire, mais également de la démocratie face au monde barbare que veulent nous imposer les intégristes et les dictateurs. Tous les pays européens, et au-delà, ont encensé ces combattant-es qui nous libéraient de la barbarie. Que font-ils aujourd'hui ?

Les Kurdes sont les artisans de la lutte contre l'Etat Islamique, ils sont les vainqueurs de la bataille de Kobané, ils ont sauvé la vie à des dizaines de milliers de Syrien-nes, de kurdes Yézidis martyrisés en Irak. Les femmes et les hommes kurdes du Rojava constituent un rempart à la barbarie et à l'obscurantisme.

Le projet politique du Rojava, démocratique, féministe, laïque, peut construire la paix au Moyen Orient, il peut faire reculer la menace terroriste, il nous concerne toutes et tous, bien au-delà du Moyen Orient, car il sera un modèle de vie commune entre différentes religions, différentes cultures, différentes langues.

Mais le projet du Rojava inquiète les autoritaires de toutes sortes, tant politiques que religieux. N'oublions pas que cette région est riche en pétrole, en gaz. Les guerres, menées en apparence contre des oppositions idéologiques, le sont en réalité pour des objectifs d'accaparement des richesses.

Dans la province du Rojava, au Kurdistan de Syrie, c'est un véritable nettoyage ethnique qui vient de commencer. S'appuyant sur les forces syriennes complices de Bachar El-Assad, sur les djihadistes recyclés de Daesch, Erdogan anéantit 7 ans de luttes, des milliers de vies humaines et l'espoir de paix et de démocratie au Moyen Orient.

D. Trump, après avoir instrumentalisé les combattant-e-s kurdes, les abandonne aujourd'hui, laissant libre cours aux bombardements de l'armée turque. Les pays européens et l'UE ont, en même temps, soutenu les combattant-e-s kurdes et négocié avec le dictateur turc qui se présentait comme le rempart contre une immigration que les pays européens rejettent. L'armée d'Erdogan, accompagnée de mercenaires djihadistes, a lancé l'assaut contre les forces démocratiques syriennes et kurdes.

Dans un régime où le sexism, la suprématie masculine sont encensés, les femmes subissent des violences extrêmes. En 2018, à Istanbul, 440 femmes ont été tuées après des violences sexistes et machistes. Les droits humains sont bafoués, les femmes sont assujetties à la volonté et au diktat des membres masculins de leur famille ou de leur conjoint. Nous n'attendons aucune humanité de ce régime, aucune cohérence politique. C'est la volonté internationale qui seule peut faire reculer Erdogan.

La Marche Mondiale des femmes, solidaire des femmes et du peuple kurde, réclame une protection internationale, pour la population du Rojava, l'OTAN doit en assurer le contrôle.

Nous exigeons : Que les bombardements et les attaques à terre cessent immédiatement ; Que les troupes de l'armée turque quittent le Rojava, ou des sanctions devront être prises contre la Turquie ; Que les pays européens, dont la France demandent une réunion d'urgence du Conseil de Sécurité de l'ONU ; Que les aides financières et les priviléges octroyés par l'UE à Erdogan, s'interrompent de toute urgence ; Que les droits humains soient respectés sur tout le territoire turc ; Le retrait immédiat du PKK de la liste des organisations terroristes,

4 - En Ethiopie, les petites mains de H&M ou Calvin Klein gagnent 23 euros par mois - lemonde avec l'AFP

Les salariés des usines de vêtements d'Ethiopie, qui travaillent pour des marques comme Guess, H&M ou Calvin Klein, sont les moins bien payés au monde, avec seulement 26 dollars (23 euros) par mois, selon un rapport rendu public mardi 7 mai.

L'Ethiopie, qui ambitionne de devenir le principal centre manufacturier du continent, a séduit les investisseurs en mettant en avant la disposition des salariés à travailler pour moins du tiers du salaire des travailleurs du Bangladesh, affirme le rapport du Centre Stern pour les affaires et les droits de l'homme de l'université de New York. Selon cette étude intitulée « Fabriqué en Ethiopie : les défis de la nouvelle frontière de l'industrie du vêtement », les salariés du Bangladesh, notamment mal payés, gagnent 95 dollars par mois, ceux du Kenya 207 dollars et ceux de Chine 326 dollars.

« Plutôt que la force de travail docile et bon marché promue en Ethiopie, les fournisseurs basés à l'étranger ont rencontré des employés qui sont malheureux de leur rémunération et de leurs conditions de vie et qui veulent de plus en plus protester en cessant le travail ou même en démissionnant, déclare le directeur adjoint du centre, Paul Barrett. Dans leur empreinte à créer une marque "made in Ethiopia", le gouvernement, les marques mondiales et les fabricants étrangers n'ont pas prévu que le salaire de base était tout simplement trop faible pour que les travailleurs puissent en vivre. »

Grèves à répétition et fort turn-over : Selon le rapport, les salariés de la confection, parmi lesquels de nombreuses femmes, ont du mal à s'en sortir, sont très peu formé-es et des conflits culturels les opposent aux dirigeants des usines, originaires d'Asie. L'étude s'est penchée sur le parc industriel d'Hawassa (sud), l'un des cinq centres industriels inaugurés par le gouvernement depuis 2014, qui emploie 25 000 personnes et fabrique des vêtements pour des marques du monde entier. A terme, environ 60 000 personnes devraient y travailler. Des entreprises chinoises, indiennes et sri-lankaises ont ouvert des usines dans ce parc.

Le gouvernement espère que les exportations de vêtements, qui représentent actuellement 145 millions de dollars par an, vont grimper à environ 30 milliards. Un objectif qui « paraît irréaliste », selon le rapport, ne serait-ce que parce que les bas salaires ont entraîné une productivité médiocre, des grèves à répétition et un fort turn-over. Des usines ont remplacé l'intégralité de leurs salariés tous les douze mois en moyenne, indique le rapport. L'Ethiopie est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, avec quelque 105 millions d'habitants qui vivent encore largement de l'agriculture et sont confrontés à des sécheresses et à la pauvreté. Le Centre Stern appelle le gouvernement éthiopien à instaurer un salaire minimum et à élaborer un plan économique à long terme pour renforcer l'industrie du vêtement.

5 - Algérie : Communiqué du Mouvement National de Féministes Algériennes

Réunies à l'occasion de notre deuxième rencontre à Oran, les 17, 18 et 19 octobre 2019, nous, féministes algériennes, tenons à exprimer notre indignation face à la répression qui, depuis quelques semaines s'abat de façon intense sur les manifestantes et les manifestants du Hirak. En particulier, nous tenons à manifester notre solidarité pleine et entière à l'égard des prisonnières et

des prisonniers d'opinion. Nous estimons, toutes, notre liberté remise en cause par la détention de Samira Messoussi, Yasmine Nour El-Houda Dahmani et Fatiha Belaifa (sous contrôle judiciaire). C'est pourquoi nous exigeons leur libération immédiate sans conditions et appelons à un renforcement de la mobilisation populaire au sein du Hirak. Oran, le 19 octobre 2019

Femmes Algériennes pour un Changement vers l'Egalité Le Réseau Wassila FARD : Femmes Algériennes Revendiquant leurs Droits SOS femmes en détresse RAFD : Rassemblement algérien des femmes démocrates La Collective Féministe d'Alger Collectif AEF, émancipation des femmes Tharwa N'Fadhma N'Soumer Association nationale femmes en communication Association Nationale Rachda Espace des Résistances Féminines Sawt Nssa Collectif Libre et Indépendant des Femmes de Béjaia Bnette El Hourria Habiba Djahnine, Militante Féministe Khadidja Boussaid, Militante Féministe Hayet Remmache, Militante Féministe Belhacene Atiga, Militante Féministe Djalila Kadi Hanifi Amira Kharoua Dalila Alloula, Militante féministe Djamila Hamitou, Militante Féministe Bakhti Aouicha, Militante Féministe

6 - Un projet de loi polonais menace la sécurité des enfants et la protection des femmes contre les violences - Planning

Le Parlement polonais délibère en ce moment sur un projet de loi qui va mettre en danger les jeunes en Pologne, menaçant leur bien-être émotionnel, physique et social, en censurant toute information sur la santé sexuelle et reproductive et la prévention des violences sexuelles. Il n'est pas surprenant que l'organisation fondamentaliste Ordo Iuris soit à l'initiative de cette loi qui constitue une menace réelle pour les jeunes femmes et les filles, qui sont toujours la cible d'attaques. Les auteurs de ce projet de loi rétrograde veulent censurer et punir les personnes qui s'occupent de la santé des enfants et de la sécurité des femmes. Ils proposent d'imposer des peines de prison de trois ans à quiconque travaille à protéger les jeunes en les éduquant sur la vie relationnelle, la santé, la vie intime et la prévention de la violence.

Il s'agit d'une proposition tout à fait irresponsable à l'heure du numérique où il n'est pas possible de contrôler les informations que les jeunes voient et la façon dont ils les interprètent. Dès l'âge de neuf ans, ils peuvent accéder aux premières informations sur les relations via la pornographie sur Internet. La violence à l'égard des femmes et des filles est endémique dans le monde entier ; en Pologne, 4,5 millions de femmes subissent des violences psychologiques de la part de leur partenaire ou mari actuel; et 2 millions de femmes subissent des violences physiques ou sexuelles. Partout dans le monde, les parents veulent protéger leurs enfants contre les violences à mesure qu'ils atteignent l'âge adulte et leur assurer une vie heureuse et saine. A cet égard, il est urgent qu'ils soient soutenus par la communauté au sens large, et l'école en fait partie.

Des études menées dans plusieurs pays montrent que l'éducation portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes et mettant l'accent sur le consentement peut réduire la violence au sein du couple. Pourtant, au moment même où ce soutien est plus que nécessaire, ce projet de loi vise à l'arracher aux parents polonais et à permettre à l'État d'abdiquer sa responsabilité de protéger la santé et la sécurité de ses citoyen.ne.s, notamment des femmes et des jeunes. L'intention du projet de loi reflète de près une loi russe de 2012 qui a interdit toute information sur l'éducation sexuelle, empêchant les enseignant.e.s de contribuer à réduire les grossesses chez les adolescentes et les taux de VIH.

Ce serait un exemple tragique à suivre pour la Pologne. Irene Donadio, Senior Lead for Partnerships and Strategy à l'IPPF European Network, a déclaré: "Les idéologues à l'origine de ce projet de loi punitif ne se soucient manifestement pas des véritables défis auxquels sont confrontés les parents, les enfants et la société. L'époque dans laquelle nous vivons est pleine de nouveaux dangers, et les gouvernements devraient protéger et soutenir les jeunes afin qu'ils acquièrent les compétences nécessaires à des relations intimes saines tout au long de leur vie, contribuant ainsi à stopper une épidémie de violence dirigée contre les femmes. J'ai un frisson dans le dos à l'idée que des personnes essaient plutôt de ramener les filles et les garçons dans un monde d'ignorance et de

peur. Il est également révélateur qu'une initiative prétendument destinée à prévenir la pédophilie ne propose aucune mesure de lutte contre la violence telle que celle perpétrée par l'Église catholique dans le plus grand scandale d'abus pédosexuels en Pologne. L'IPPF EN exhorte le Parlement polonais à défendre la santé et le bien-être des enfants au lieu de leur retirer les protections essentielles."

7 - L'économie du viol: la prostitution en Allemagne (1/3) - Florence-Lina Humbert - www.50-50magazine.fr

Dans les régions frontalières, une partie de la population masculine française, belge et luxembourgeoise fait régulièrement des excursions en Allemagne pour y profiter du droit de violer dans les bordels ou les eros-centers.

En Bulgarie et en Roumanie, les équipements datant de l'ère soviétique sont obsolètes, l'industrie a été démantelée, le chômage fait rage et, pour parachever le tout, les infrastructures sanitaires et sociales, déjà très fragilisées, ont été définitivement détruites lorsqu'en 2007 l'entrée dans l'Union Européenne a imposé un budget "équilibré" et précipité toute une partie de la population dans l'extrême pauvreté.

La "seule stratégie de survie" dans cette situation est, pour beaucoup de familles structurées de façon très patriarcale, la prostitution des femmes vulnérables, donc des plus jeunes, celles qu'il est plus facile de maintenir dans des liens de dépendance très forts par rapport à leur famille. Ce sont aussi celles pour qui il est le plus simple de trouver une "place" en Allemagne, c'est à dire une chambre dans un bordel.

Les deux visions de l'Allemagne se rencontrent dans ce lieu de consommation des femmes où les hommes vont se divertir et se reposer, en particulier lorsqu'ils sont en voyage d'affaire, loin de leur entourage habituel. La fréquentation de lieux de prostitution est tellement banalisée que certaines réunions informelles entre gens importants y ont lieu, et même des soirées de comité d'entreprise, mais la plupart des hommes ne veulent pas y être vus. Ils profitent de voyages d'affaires loin de leur lieu de vie habituel ou même les organisent exprès. Chaque fois qu'un salon ou un congrès a lieu dans une ville allemande, le nombre de prostituées augmente. Ce sont toujours les femmes des pays pauvres d'Europe de l'Est qui sont majoritaires, en particulier roms, mais les autres continents sont représentés aussi: Nigéria, Colombie, Chine...

Libre concurrence: Selon les pages internet de ces établissements, un grand nombre de femmes sont à la disposition des hommes, bien plus qu'il n'y a de chambres dans le bâtiment. Les propriétaires de bordels font circuler les femmes de ville en ville, tout en les proposant sur leur site internet comme si elles étaient présentes en permanence ; ils disposent donc de la complicité de chauffeurs et de loueurs de voitures. Les profils des femmes sur les sites des bordels indiquent leurs mensurations, et précisent ce qu'elles sont prêtes à faire les orifices où elles sont d'accord pour être pénétrées, les positions, les gestes... Évidemment, ces catalogues de prestations sont élaborés sous la pression d'une vive concurrence entre femmes, qu'elles soient dans le même bordel ou pas, puisque les localisations varient extrêmement rapidement, et toutes les informations se transmettent sur internet. Cette concurrence les amène à repousser toujours plus loin les limites qu'elles fixent pour leur propre protection aux agissements de leurs clients. Elles sont dans la surenchère permanente de la prise de risques. Le mieux payé étant désormais interdit, il faut le coder. C'est "tout sans" (Alles Ohne) c'est à dire pénétrations de tous les orifices sans préservatif. Pendant longtemps les deux initiales (AO) servaient de code, mais maintenant que cela relève du pénal (depuis 2017) il y a d'autres signes plus discrets.

Dans certaines maisons, les femmes doivent se mettre en rang dans l'entrée à chaque arrivée de nouveaux clients pour qu'il puisse choisir. Dans certains clubs, dits "clubs nudistes", les femmes sont tenues d'être entièrement nues pendant leurs horaires de présence au bordel. Les horaires

doivent être librement fixés par les femmes mais souvent la pression financière les oblige à être à la disposition des clients de 14h à 6h du matin.

Le statut légal des prostituées : Pour protéger les femmes dans la prostitution, ce qui était déjà l'objectif de la loi de 2002, et aussi l'objectif de la loi de 2017, le législateur a instauré une disposition particulière du droit du travail qui interdit à l'employeur de donner des instructions à ses employées : toute instruction de l'employeur serait une atteinte à l'auto-détermination sexuelle des femmes. Cette acrobatie réglementaire a été inventée pour donner un accès théorique aux droits à la protection sociale, aux droits des travailleuses, à une retraite. Cette construction juridique est cependant bien inutile puisque la majorité des propriétaires de bordels se garde bien d'embaucher des prostituées. Ils se contentent de louer des chambres. Les horaires peuvent être librement décidés par les femmes elles mêmes, ainsi que les prix des prestations. Les propriétaires de bordels n'ont aucune responsabilité vis à vis des prostituées, aucune charge liée à la fonction d'employeur, aucune autorité sur elles non plus, théoriquement. La seule contrainte est la contrainte financière, c'est à dire le montant du loyer : pour chaque chambre, 120 à 180 € par jour. Toutes les 24h, chaque femme doit reverser cette somme au propriétaire du bordel. Cette extrême pression financière les maintient sous la contrainte d'accepter les conditions des clients, de prendre des risques, de travailler dans l'illégalité, puisque le préservatif est désormais obligatoire mais la demande de rapports non-protégés toujours aussi forte. Juridiquement elles sont auto-entrepreneures, elles n'ont d'ordres à recevoir de personne. Financièrement, elles sont étouffées.

Pour payer leur chambre, chaque jour, elles doivent déjà prendre cinq à six clients. Pour envoyer de l'argent au pays deux à quatre clients, pour subvenir à leurs propres besoins encore un ou deux. À cela s'ajoute le remboursement du voyage de leur pays d'origine à l'Allemagne. Elles ne parviennent pas toujours à avoir suffisamment de clients chaque jour, la concurrence est tellement forte qu'elles en arrivent à baisser leurs prix. Donc le nombre de clients doit augmenter. Pour avoir plus de clients, elles doivent payer les petites annonces qu'elles publient dans les journaux locaux ou en ligne. Elles se retrouvent en situation de devoir supporter une vingtaine de viols chaque jour avec la peur au ventre que les sommes réunies ne suffisent pas.

La dépendance : Leurs familles restées au pays les mettent sous pression avec des nouvelles catastrophes de membres qui leur sont chèr.es : l'une est malade, il faut payer le traitement, l'autre a cassé sa voiture, il faut lui en racheter une. Plus elles ont peur de décevoir leur famille, plus elles prennent de risques, baissent leurs prix, prennent plus de clients potentiellement violents, contractent des dettes auprès du propriétaire de bordel qui profite alors de leur extrême vulnérabilité pour les manipuler : il n'a certes pas le droit de les diriger, mais leur suggère de faire à tel client important et prestigieux exactement ce qu'il réclame parce qu'il est prêt à payer le double. Les jeunes femmes en arrivent à accepter des pratiques qu'elles avaient pourtant refusées au départ.

Les violences qu'elles subissent et la pression à laquelle elles sont soumises les détruit psychiquement et physiquement si bien qu'elles commencent rapidement à prendre des médicaments anti-douleurs pour supporter leur vie. Les propriétaires de bordels connaissent souvent les gens qui les fournissent. La dépendance s'installe : dépendance à la substance et dépendance à la personne. Le propriétaire du bordel s'en débarrasse alors. Les prochaines étapes de leur voyage en Allemagne sont déjà décidées et au bout de six à huit semaines elles sont transférées dans un autre bordel, souvent dans une autre ville où elles ne connaissent personne. Elles perdent les relations qu'elles ont nouées dans le bordel précédent. Les médicaments - souvent de contrefaçon, arrivés par des circuits mafieux - obtenus par négociations doivent être renégociés.

Cette déstabilisation se répète plusieurs fois et au bout d'un an ou deux elles n'ont plus aucune force, aucune volonté, aucun potentiel de résistance, aucun pouvoir sur leur vie. Elles sont complètement objectifiées comme marchandises à la disposition d'hommes qui se servent d'elles

comme ils l'entendent. La décision même d'arrêter et de retourner dans leur pays est impossible à prendre. Elles restent jusqu'à ce que le système lui-même s'en débarrasse, lorsque les traumatismes physiques et psychiques sont devenus trop visibles et que les clients eux mêmes n'en veulent plus. Alors elles font appel à une association et retournent dans leur pays.

COMMUNIQUÉS, TEXTES

8 - #OnEstLePlanning, et on en est fier.e.s !

Le 30ème congrès du Planning Familial vient de se terminer à Niort. Nous sommes fièr.e.s de réaffirmer que notre mouvement est un mouvement politique, féministe, d'éducation populaire. Un mouvement de transformation sociale, pour une société juste, laïque, inclusive et égalitaire. Sans esquiver les débats, le congrès a réaffirmé les valeurs fondamentales du Planning et leur mise en pratique avec l'accueil inconditionnel de toutes les personnes et leur inclusion dans le mouvement, sur le terrain comme dans les instances de gouvernance.

C'est un mouvement plus fort qui ressort de ce congrès, décidé à défendre les orientations votées et des valeurs qui essuient des attaques permanentes.

Tant qu'une femme n'aura pas accès aux droits fondamentaux, tant qu'une femme vivra les conséquences de politiques migratoires injustes, ensemble nous nous battons. Tant que le droit de vivre sa vie sexuelle en toute liberté, sans contrainte ni dépendance, ne sera pas respecté comme un droit fondamental, nous nous battons. Tant que des personnes subiront des discriminations et violences sexistes, sexuelles, liées à leur orientation sexuelle ou à leur identité de genre, nous nous battons. Tant que chaque jeune ne pourra accéder à l'information et à l'éducation nécessaires pour être en capacité de faire ses propres choix, nous nous battons.

Ces combats, nous souhaitons les mener avec celles et ceux qui partagent ces valeurs, en France, en Europe et à l'International, car ils dépassent largement nos frontières. Nous nous opposerons à toutes les politiques qui attaquent les droits et les libertés, et qui font le lit des populismes et de l'extrême droite. Nous sommes solidaires des femmes algériennes, des femmes kurdes, des femmes d'Amérique Latine et de toutes les personnes qui luttent aujourd'hui pour leurs libertés, pour leurs droits, pour la démocratie, pour l'égalité.

Nous lutterons tant qu'il le faudra pour que chaque personne puisse jouir de ses droits ! Nous sommes fières de faire mouvement : #OnestlePlanning ! On continue !

9 - Le HCE rend publique sa contribution dans le cadre de la conférence mondiale sur les femmes de Pékin (Pékin+25)

Le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes rend publique sa contribution en vue du processus de revue régionale et mondiale des engagements pris par les Etats dans le cadre de la conférence mondiale de Pékin sur les femmes (Pékin + 25), afin de faire entendre une voix additionnelle, incluant celle de la société civile, en complément du rapport transmis par l'administration française aux services de l'ONU.

Le rapport du HCE met en lumière les principaux sujets qui lui paraissent avoir progressé en France depuis cinq ans, en particulier le renforcement de la parité dans les instances de gouvernance des grandes entreprises, l'introduction du sexism dans la loi et le renforcement des moyens de sanction, les efforts en matière de transparence et de lutte contre les inégalités salariales avec la création de l'Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'engagement en faveur d'une « diplomatie féministe ».

Le rapport pointe également les obstacles, résistances ou défis prioritaires encore existants : la persistance des violences sexistes et sexuelles et d'une réponse insuffisamment adaptée, la nécessité de lutter contre les stéréotypes de sexe qui imprègnent notre société, notamment par la mise en place effective d'une éducation à l'égalité et la sexualité dans les écoles, ou encore

l'insuffisante mixité des métiers et un plafond de verre toujours persistant, la nécessité de développer des outils tels que la budgétisation intégrant l'égalité.

Le HCE rappelle que le programme d'action de Pékin et ses 12 domaines critiques [1] constituent une feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes qui doit continuer d'orienter l'action, dans un contexte international marqué par des remises en cause des droits acquis par les femmes.

10 - «Grenelle violences conjugales» : premières mesures, premières interrogations : Communiqué de presse du CNDF

Marlène Schiappa a dévoilé les premières mesures qui seront prises dans le cadre du « Grenelle Violences Conjugales ». Celles-ci montrent, par défaut, l'absence d'une réelle prise en charge de ces violences jusqu'à maintenant et la non application des lois existantes.

L'accueil policier et médical: En effet, préconiser un «*protocole clair*» et une «*méthodologie précise*» d'accueil en gendarmerie ou en commissariat des victimes de violences conjugales semble tomber sous le sens mais.... cela n'existe pas. De même informer les victimes de leurs droits et du soutien disponible. Penser qu'on pouvait laisser courir un agresseur avec une arme fait froid dans le dos.

- On parle d'un éventuel partage du secret médical dont les contours restent à définir, mais on oublie de spécifier qu'il faut faire obligatoirement figurer de façon substantielle dans la formation initiale et continue du personnel médical et para médical la problématique des violences à l'encontre des femmes.

Et les violences psychologiques ? : La condamnation des violences psychologiques au sein du couple figure dans la loi depuis 2010. Mais il existe une certaine « culture » en France qui consiste à ne prendre en compte que les choses visibles : « bleus », plaies, membres cassés, etc. De ce fait la loi n'est pas appliquée. Il est plus que temps de se défaire de ce type de raisonnement dans la police, gendarmerie, justice pour pouvoir pleinement appréhender ce que représente ce type de violences. Serons-nous bientôt le seul pays incapable de prendre en compte les traumatismes psychologiques ?

Le coût des violences : Quant au coût exorbitant pour des victimes des soins nécessaires engendrés par les violences, cela fait belle lurette que les féministes réclament le remboursement à 100 % par la Sécurité sociale de tous les soins y compris ceux prodigués par des non médecins. N'oublions pas que, plus largement, les seules violences conjugales coûtent 3,6 milliards par an en France

Et que pour lutter efficacement contre toutes les violences, 1 milliard serait nécessaire.

Des questions restent sans réponse : Le Collectif National pour les Droits des Femmes, qui, rappelons-le a été «blacklisté» du Grenelle, bien qu'à l'origine de la loi de 2010, estime que la grosse montagne a accouché... d'une petite souris. Où sont les mesures de prévention dispensées «à tous les stades de la scolarité» comme le prévoit la loi de 2010 ? ; Où sont les grandes campagnes de sensibilisation et d'information pour tous publics ? ; Où est l'interdiction ferme et nette de la médiation pénale dans les cas de violences dans le couple ? ; Où est la suppression de la garde alternée des enfants si divorce il y a quand il y a des violences ? ; Où est la suppression de l'autorité parentale en cas de condamnation ? ; Où sont les tribunaux spécialisés ? La liste n'est pas exhaustive et il reste bien du chemin à faire.

11 - Monsieur Estanguet : soyez à la hauteur de votre logo ! - Collectif Paris 2024

Au cours d'une soirée au Grand Rex, devant un public soigneusement sélectionné, le logo des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a été dévoilé par son président, Tony Estanguet : il fait apparaître une double image, celle de la flamme olympique et le visage de Marianne.

Le symbole est fort, s'il confirme, comme l'avaient affirmé les 55 villes du monde soutenant la candidature de Paris, que notre capitale « dispose des atouts et de la volonté nécessaires pour donner un nouveau souffle aux valeurs olympiques ». Mais il est trompeur si le président du COJOP n'entend pas faire en sorte que les principes éthiques fondamentaux universels inscrits dans la Charte Olympique - et qui sont les mêmes que ceux de la République symbolisée par Marianne - soient effectivement respectés.

Tel était le sens de la lettre ouverte que nous avons adressée le 23 juin, jour de l'Olympisme, au président du COJOP lui demandant « d'alerter le Président du CIO sur le caractère incompatible avec la Charte Olympique de l'apartheid sexuel imposé aux femmes en Iran et en Arabie Saoudite, alors même que le CIO a, dans son agenda 2020, inscrit parmi ses priorités la promotion de l'égalité des sexes et l'accroissement des équipes mixtes, priorités que le COJO a également fait siennes ».

Dans sa réponse du 19 juillet Tony Estanguet s'est contenté de reconnaître que l'on ne pouvait « se satisfaire de la situation » dénoncée dans notre lettre, tout en se retranchant derrière le principe de neutralité politique inscrit dans la Charte Olympique pour justifier la non prise en compte de comportements relevant de «considérations extra-sportives», alors même que le principe de neutralité politique et religieuse s'applique aux participants et impose aux dirigeants sportifs de sanctionner ceux qui ne le respectent pas !

12 - La délégation aux droits des femmes se félicite des annonces de la FIFA en faveur du football féminin

La délégation aux droits des femmes du Sénat, présidée par Annick Billon (UC - Vendée), se réjouit des orientations annoncées le 22 octobre 2019 par la FIFA pour développer les compétitions féminines de football, notamment au niveau des catégories Jeunes, et pour renforcer les primes offertes aux joueuses dans le cadre du prochain Mondial féminin de 2023.

La délégation aux droits des femmes espère que ces perspectives prometteuses seront rapidement confirmées et que des moyens significatifs seront dégagés par la FIFA pour augmenter, dans les prochaines années, les investissements dédiés à la pratique féminine du football. Elle forme des vœux pour que la réflexion envisagée par la FIFA sur la création d'une ligue mondiale féminine se traduise par une véritable reconnaissance du football féminin en tant que sport de compétition.

La délégation se félicite que ces annonces aillent dans le sens de certaines des conclusions du travail mené par ses rapporteures Annick Billon, Céline Boulay-Espérone (LR - Paris), Victoire Jasmin (Socialiste et républicain - Guadeloupe) et Christine Prunaud (CRCE - Côtes d'Armor) à la veille de la Coupe du monde féminine de football de 2019 (*Mondial de 2019 : vive les footballeuses ! Un mois qui fera avancer l'égalité femmes-hommes*).

Ce rapport d'information, qui dressait un bilan des inégalités à l'œuvre dans le football aux dépens des femmes, appelait à une amélioration du statut, des rémunérations et de la visibilité médiatique des joueuses, et formulait le souhait qu'au-delà de la dynamique suscitée par la Coupe du monde 2019, cette compétition encouragerait les acteurs du football à poursuivre leur mobilisation dans la durée pour permettre de nouveaux progrès en matière d'égalité.

13 - Des mesures pour conforter un accès rapide à l'IVG - Communiqué du Ministère de la santé

Les résultats de l'enquête commandée par Agnès Buzyn aux Agences régionales de santé montrent un délai moyen de 7 jours entre le premier contact établi avec un professionnel de santé (en cabinet de ville ou à l'hôpital) et la réalisation de l'avortement. Ces résultats s'accompagnent néanmoins d'une hétérogénéité de situations qui a conduit la ministre à mettre en œuvre de nouvelles mesures pour conforter l'égalité d'accès à l'IVG sur tout le territoire. Ces mesures s'articulent autour de la formation des professionnels, de l'information des femmes et de plans d'actions ciblés sur les zones en difficulté.

Commandée par la ministre afin d'identifier les difficultés d'accès à l'IVG, cette étude qualitative et territoriale souligne que, s'il n'y a pas de «zones blanches» en termes d'accès à l'IVG, il existe des territoires en tension dans la majorité des régions, soit du fait de la démographie des professionnels, soit durant les périodes estivales. L'étude révèle par ailleurs l'implication croissante des professionnels libéraux permettant un accès à l'IVG en proximité.

A la lumière de ces enseignements, Agnès Buzyn annonce des premières mesures concrètes :

- L'inscription de l'IVG comme action prioritaire de la formation continue des médecins et des sages-femmes ;
- La mise en place d'un annuaire exhaustif de l'offre de l'IVG, dans chaque région et actualisé pour prendre en compte la saisonnalité ;
- La mise en œuvre par les ARS et de façon systématique des plans d'actions ciblés, lorsque des territoires sont repérés comme en tension, en lien étroit avec les usagers, les professionnels et les associations ;
- Le renforcement de l'offre en matière d'IVG : des IVG instrumentales pourront être réalisées en centres de santé dès le premier trimestre 2020 ;
- L'intégration de l'accès à l'IVG comme critère d'évaluation des hôpitaux, dans les contrats d'objectifs les liants aux ARS.

Buzyn a tenu à rappeler : « Je suis et resterai toujours attentive à l'accès à l'IVG. C'est un droit fondamental. Les femmes doivent pouvoir être accueillies et suivies dans les conditions de sérénité et de sécurité dont elles ont besoin. J'y veillerai. »

Afin de faire le point sur les conditions d'accès à l'IVG et de formuler de nouvelles propositions, un rapport global relatif à l'accès à l'IVG sera remis au Parlement fin janvier 2020.

14 - Ce que recouvre le milliard d'euros alloué au budget à l'égalité entre les femmes et les hommes - <https://www.lemonde.fr/>

Compte-tenu du contexte de forte mobilisation de la société contre les violences conjugales, c'est peu dire que l'annonce du budget alloué à l'égalité entre les femmes et les hommes était attendue de pied ferme par les associations féministes. Dans les colonnes de *La Voix du Nord*, le 6 octobre, Marlène Schiappa avait annoncé un budget de l'Etat doublé en 2020 pour atteindre 1,116 milliard d'euros. Le «Document de politique transversale» (DPT) annexé au projet de loi de finances, publié mercredi 16 octobre dans la soirée, permet de faire le point sur ce milliard annoncé et les actions qu'il recouvre.

Un « investissement sans précédent » pour l'égalité, selon Marlène Schiappa : La veille de la publication du DPT, la secrétaire d'Etat avait convoqué la presse pour fournir ses explications sur la hausse importante du budget consacré à l'égalité pour l'année à venir : 1,116 milliard d'euros en 2020, donc, contre 544 millions d'euros en 2019. « C'est un chiffre historique, il n'y a jamais eu autant d'argent investi pour l'égalité femmes-hommes », s'est réjouie M^{me} Schiappa, pour qui « la grande cause du quinquennat est grande cause aussi en termes budgétaires ».

Sans détailler précisément les différents postes, la secrétaire d'Etat a insisté lors de son opération déminage sur le fait que « ce qui compte, c'est comment on les utilise ». Elle a revendiqué au passage qu'une partie de cet argent soit consacrée à des campagnes de communication, en prenant l'exemple du 3919, numéro d'écoute pour les femmes victimes de violences conjugales, qui a vu le nombre de ses appels exploser après le lancement d'une campagne de communication gouvernementale, dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales.

Outre la somme de 1,116 milliard d'euros, la secrétaire d'Etat a annoncé à cette occasion des crédits spécifiques pour la lutte contre les violences faites aux femmes, chiffrés par le secrétariat d'Etat à 361,5 millions d'euros, dont 232 millions abondés par le ministère de l'intérieur, et

90 millions destinés à l'hébergement des femmes victimes. Sans que ses services parviennent à expliquer clairement dans quel cadre budgétaire cette somme s'inscrit.

M^{me} Schiappa a également déclaré, lors de cette rencontre avec la presse, que le budget de son secrétariat d'Etat (29,87 millions d'euros) était « sanctuarisé à l'euro près jusqu'à la fin du quinquennat ».

Les actions internationales représentent plus des trois quarts du milliard : Le document budgétaire contenant une estimation de l'ensemble des budgets consacrés par les différents ministères à l'égalité au cours de l'année à venir a donc été publié mercredi soir.

Premier élément qui relativise l'annonce du milliard : le document publié par Bercy distingue les autorisations d'engagement (1,116 milliard, donc), qui constituent « la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées », et les crédits de paiement, de l'ordre de 557 millions d'euros, et qui sont les seuls garantis pour l'année à venir. Le reste des autorisations d'engagement pourra être échelonné sur plusieurs exercices budgétaires.

Mais, surtout, son examen montre que l'augmentation du budget consacré à l'égalité est principalement due au triplement des fonds alloués aux programmes de diplomatie culturelle et d'influence, de solidarité à l'égard des pays en développement et d'aide économique et financière au développement. Ces sommes, qui représentent 834 millions d'euros et donc près de 72 % du montant total de cette politique transversale, sont donc destinées à des programmes déployés à l'étranger.

Les politiques menées en France pour promouvoir l'égalité des sexes sont quant à elles dotées de près de 282 millions d'euros, en hausse de 2 % sur un an. Selon un graphique fourni par les services de M^{me} Schiappa, presque la moitié de cette enveloppe est consacrée à des efforts d'éducation à l'égalité entre les sexes dans les écoles, collèges et lycées.

Une « escroquerie » selon le collectif féministe Nous toutes : Les militantes de Nous toutes, qui réclament depuis des mois qu'un milliard d'euros soit consacré à la seule lutte contre les violences faites aux femmes, ont été « estomaquées » à la lecture du document budgétaire, comme l'explique Caroline de Haas sur Twitter. « Le niveau d'escroquerie est tout simplement incroyable », estime la militante en reprenant point par point les dépenses engagées

15 - Generali Vie à Nantes condamnée pour discrimination salariale femmes-hommes alors que sa note à l'index égalité est de 92/100 ! - <http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr>

Ce n'est pas la première fois - ni la dernière - qu'une entreprise se voit condamner pour discrimination salariale à l'égard d'une salariée... Mais cette fois-ci, le contexte a évolué : on en parle dans tous les média et l'index sur l'égalité, qui devait devenir l'outil contre les inégalités salariales, est désormais obligatoire !

Rappelons que ce type de démarche existe depuis les années 2000 grâce à la méthode «Clerc», du nom du délégué syndical CGT, éprouvée d'abord dans le champ de la discrimination syndicale, et désormais utilisée devant les tribunaux en matière de discrimination sexiste[1]. Le principe : comparer la carrière d'un.e salariée discriminée avec celle d'un panel de salariés recrutés au même moment et sur des postes équivalents. On repère alors les écarts dans l'accès aux promotions et dans les niveaux de rémunération entre la discriminée et les autres salariés (pour en avoir une vision très concrète, voir le petit film du collectif Femmes-Mixité de la CGT sur notre site : <http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/ce-que-nous-voulons/discriminations/>).

En l'occurrence, cette salariée, syndiquée à la CGT et soutenue par son syndicat, est restée 41 ans chez Generali. Au départ, elle gagnait 2384 euros brut par mois. Un collègue embauché un an après elle, sur le même poste, avec la même classification, gagnait 2770 euros. Et tout au long de sa carrière, la salariée n'a bénéficié que de très peu d'augmentations individuelles malgré de très

bonnes appréciations de ses supérieurs hiérarchiques : « très bonne technicienne, travailleuse sérieuse dotée d'une grande efficacité »...

Cette situation est d'autant plus significative qu'elle démontre que l'index égalité n'est pas un bon indicateur des inégalités, puisque Generali Vie, comme la plupart des entreprises, a obtenu une très bonne note (92/100). Qui plus est, Generali prétend avoir une politique favorable à l'égalité puisqu'elle a un accord sur ce sujet.

Les conseillers des prud'hommes ont évalué le préjudice total à 161 000 euros : 151 000€ de réparation (416 € de moins par mois sur 41 années), 5000€ de préjudice moral et fait intéressant : 5000€ pour violation des accords égalité professionnelle !

Non seulement ce type de dossiers va se développer dans l'avenir, mais la CGT va désormais plus loin, puisqu'elle porte la première « action de groupe » contre la Caisse d'Épargne Ile de France, pour discrimination salariale d'un groupe de salariées...

[1] Voir des exemples dans Rachel Silvera, Un quart en moins. Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités salariales, Paris, La Découverte, 2014.

16 - @wagonsanscouillon - Synthèse des résultats de l'enquête de Osez le féminisme !

Avec 2288 réponses, le constat est sans appel, les violences masculines sont massives, répétées et impunies : seulement 1,1% femmes n'ont jamais subi aucune violence dans les transports.

Les violences masculines sont massives et fréquentes 97% des femmes ont déjà subi un outrage sexiste* et 85% le subissent plus d'une fois par an. 55% ont déjà subi une exhibition sexuelle (masturbation en public...) et 79% une insulte sexiste.

60% des femmes ont déjà été victimes d'agression sexuelle ("mains aux fesses", "frotteur") et 26% des femmes le sont plus d'une fois par an.

7% des femmes déclarent avoir été victimes de viol ! Enfin, les témoignages montrent que les femmes ont tendance à qualifier d'outrage sexiste ce qui pourrait relever de l'injure publique à caractère sexiste ou du harcèlement. La création de l'outrage sexiste a eu tendance à déqualifier certaines violences sexistes et sexuelles dans les transports au rang de contravention.

En cas de harcèlement sexiste ou de violences sexuelles, c'est l'impunité pour les agresseurs. Face à la violence masculine dans les transports, les femmes sont le plus souvent tétranisées, sidérées et 45% d'entre elles ont une réaction qui peut être perçue, à tort, comme de la passivité (elles ne crient pas, ne s'enfuient pas).

Dans 85% des cas, aucun témoin n'intervient pour aider la victime. Pourtant, lorsqu'un témoin intervient, 88% des femmes jugent son intervention efficace.

A l'inverse, les dispositifs d'alerte ne sont pas utilisés : seulement 2% des femmes utilisent une borne d'alerte sur les quais ou dans les wagons en cas de violence sexiste, ou appellent le 3117, numéro d'alerte de la SNCF et RATP. Logique, puisque 70% des femmes ne connaissent même pas le numéro 3117. Enfin, seulement 8% des victimes ont porté plainte et dans plus de 9 cas sur 10 l'agresseur n'a pas été condamné, soit au total seulement 0,6% des agresseurs condamnés.

Les femmes mettent en place des stratégies d'évitement : A défaut de mise en œuvre de politiques concrètes et de sanctions réelles contre - les agresseurs, les femmes se débrouillent comme elles peuvent : en évitant les contacts visuels (87%), en vérifiant que personne ne les suit (84%), en évitant les lieux vides ou fréquentés uniquement par des hommes (82%), en modifiant leur tenue (73%) ou même en ayant sur elles un moyen de défense comme une bombe lacrymo (16%).

C'est l'inversion des responsabilités, typique des stratégies d'agresseurs : les femmes sont entravées dans leur mobilité, tandis que l'impunité des agresseurs perdure.

17 - Violences symboliques : la part du langage - Eliane Viennot

La capacité des femmes à tolérer la violence masculine est l'un des aspects les plus déroutants pour les personnes confrontées à ses manifestations extrêmes. Les proches, les personnels de justice et de police non formés, ne comprennent pas pourquoi les victimes sont bien souvent dans le déni, ou attendent que leur vie soit menacée pour appeler à l'aide. On commence à saisir qu'elles ne sont pas les seules : c'est en fait toute la société qui tolère ces violences, qui est dans le déni, et ne s'émeut (un peu) que quand on évoque le nombre de mortes par an, ne paraissant pas envisager d'autre solution que de mettre «ces pauvres femmes à l'abri».

Parmi tous les facteurs aujourd'hui analysés pour expliquer cette incroyable tolérance - et son pendant, toujours tabou : la non moins incroyable conviction des hommes violents qu'ils ont le droit de frapper - le langage commence tout juste à être questionné. Les linguistes disent pourtant depuis longtemps qu'il forme notre vision du monde, notre rapport à la nature, aux animaux, aux humains.

La domination masculine ne s'exprime pas que par le genre : La multiplicité et la variété des langues fournissent évidemment un bon argument pour les évacuer de la réflexion : comment seraient-elles pour quoi que ce soit dans la violence masculine, qui est apparemment un phénomène mondial ? N'a-t-on pas entendu, lors de la polémique sur l'écriture inclusive de l'automne 2017, qu'« il n'y a pas de genre en farsi et ça ne fait pas de l'Iran un pays égalitaire » ? Argument «massue» : asséné pour faire taire l'impertinent·e qui a osé mettre en cause la société dans ses fondements, dans ses points aveugles.

En réalité, cent douze langues (au moins) utilisent la notion de genre, dont les trois quarts la fondent sur le sexe (Corbett, 2013). Et l'on sait qu'« il n'y a pas de langues dans lesquelles le genre ne soit pas motivé sémantiquement » (Aksenov, 1984, cité par Julie Abbou) c'est-à-dire qui ignore l'expression de la différence des sexes et de leur hiérarchie. C'est donc un immense chantier qui s'ouvre peu à peu pour comprendre comment la domination masculine s'apprend (aussi) à travers le langage et comment différentes normalisations ont pu la renforcer.

Concernant le français, ce travail est bien entamé. Liée à la domination des hommes sur la parole publique et l'écriture, celle du masculin sur le féminin et le neutre était déjà effective dans la langue qui lui a servi de matrice, le latin. Elle s'est renforcée au cours du Moyen Âge, à partir de la création des universités (XIII^e siècle), c'est-à-dire d'un groupe de savants trouvant à s'investir dans un nombre toujours plus grand de charges, au service de l'État, des municipalités, des puissants, sans parler de l'enseignement (supérieur ou non).

Au Moyen Âge : élimination du neutre et de pronoms féminins : De cette époque date l'élimination quasi complète du neutre, genre destiné à désigner les objets, les sentiments, les idées. Les substantifs latins s'étaient déjà répartis dans les deux autres genres - temple est devenu masculin, feuille est devenu féminin - sans incidence en termes de domination du masculin sur le féminin. Demeuraient des adjectifs, des participes passés et des pronoms. Les deux premières catégories ont disparu avec l'abandon de la déclinaison à deux cas qui les différenciait encore de la plupart des masculins singuliers en fonction sujet - ceux-ci étant terminés par un s sonore, issu de tous les mots en -us latins, alors que les neutres ne l'étaient pas. Les accords entre propositions et adjectifs (ou participes) ont donc dû désormais se faire avec l'un des deux genres restants, et c'est le masculin qui a été promu à ce rôle (« ce que tu dis est important »). Le pronom personnel «el» est pour sa part passé aux oubliettes lorsqu'on s'est avisé de placer un pronom devant les verbes dits impersonnels, qui fonctionnaient sans («faut partir») : c'est le pronom masculin «il» qui a été choisi, de même que pour les verbes météorologiques («il gèle»). L'un des pronoms féminins, l'objet indirect «li» (« je li ai donné » vs «je lui ai donné»), disparaît également : le masculin «lui» s'impose pour les deux sexes. Et l'on est à deux doigts de perdre aussi le sujet «elles» : « Où sont-ils, Vierge souveraine », demande François Villon dans sa Ballade des dames du temps jadis, comme le font

alors nombre de ses semblables : « La royne Blanche comme lis Qui chantoit a voix de seraine, Berte au grant pié, Bietris, Alis, Haremburgis qui tint le Maine, Et Jehanne la bonne Lorraine, Qu'Englois brulerent a Rouan, Ou sont ilz, Vierge souveraine ? Mais ou sont les neiges d'antan ? »

Les réformes de l'âge classique

L'influence des clercs est heureusement entravée durant la Renaissance par celle des femmes au pouvoir dans une bonne partie de la zone francophone. Mais ces infléchissements repartent de plus belle à la fin de cette période. C'est justement entre le départ en exil de l'avant-dernière (Marie de Médicis) et l'arrivée au pouvoir de la dernière (Anne d'Autriche) que Richelieu crée l'Académie. Chargée de rendre la langue française capable de tout exprimer clairement, elle va surtout s'affairer à en chasser les régionalismes, à complexifier son orthographe et à renforcer la puissance du masculin.

On connaît désormais l'étendue de son activisme en la matière : condamnation des substantifs féminins désignant des activités conçues comme revenant naturellement aux hommes (autrice, médecine, peintresse, poëtesse...), et injonction à user de noms masculins pour celles qui enfreignent la loi du genre ; condamnation des accords traditionnels dans le cas où plusieurs noms se rapportent à un adjectif ou un participe, et promotion de l'accord au « genre le plus noble », en vertu de « la supériorité du mâle sur la femelle » (Beauzée) ; invitation à passer le féminin sous silence quand on évoque des groupes mixtes, au prétexte que « quand les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte » (Bouhours) ; condamnation du pronom attribut «la», parce que les femmes se tromperaient en disant « Je suis veuve et je la resterai » (qui est pourtant le pendant exact de « Je suis veuf et je le resterai ») ; blocage sur le masculin singulier des participes présents anciennement variables en genre et en nombre, ainsi que d'autres termes quand ils sont placés en tête de leur groupe (type « excepté ma mère » vs « ma mère exceptée »). Dans chaque cas, la puissance du féminin régresse, celle du masculin augmente. Et la cerise sur le gâteau : la définition du mot « homme » comme signifiant aussi « les deux sexes, l'humanité en général », sortie du premier Dictionnaire de l'Académie (1694).

Le rôle de l'école : Difficiles à faire admettre - d'où la longévité des anciens usages - ces réformes n'entrent véritablement dans les esprits qu'avec l'école primaire obligatoire, dont les maîtres d'œuvre républicains veulent bien renoncer à la notion de noblesse mais non à l'idée de domination qui la sous-tend. La violence symbolique est démultipliée, puisque c'est désormais dans le lieu de l'émancipation par le savoir que s'apprend la légitime domination du masculin sur le féminin, c'est-à-dire des hommes sur les femmes. D'autant qu'aucun élément d'histoire de la langue n'est enseigné, ni au corps enseignant ni aux élèves. Un limaçon, un taille-crayon « l'emporte » sur dix mille princesses, parce que « c'est comme ça ». Les règlements, les lois, les constitutions sont écrites au masculin, parce que « c'est comme ça ».

Qu'au milieu du XX^e siècle les femmes deviennent citoyennes n'y change rien. Qu'elles puissent enfin exercer les plus hautes charges n'y change rien. Et quand la ministre Yvette Roudy ose créer une Commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes (1984), l'institution qui se dit « gardienne de la langue » tire à boulets rouges sur les « précieuses ridicules », et engage une guerre de trente-cinq ans, suivie par la plupart des journaux, le monde politique et la haute fonction publique. N'est-ce pas la confirmation que les femmes n'ont pas leur mot à dire, qu'elles n'ont pas à figurer sur la photo, qu'elles doivent toujours s'effacer ? Et que les hommes ont le droit de décider, d'être seuls au premier plan, de s'imposer - y compris en tapant du poing sur la table ? Pourquoi s'étonner que tant d'entre elles acceptent leur domination - jusqu'aux coups les plus graves ?

La violence des polémiques sur la langue, l'énergie que déploient les tenants de la prétendue tradition pour empêcher tout retour des anciens usages ou tout débat sur les (rares) nouvelles propositions qui ont surgi depuis quelques décennies (on pense bien sûr aux abréviations des

doublets : «les député·es»), l'agressivité rencontrée par les femmes qui ne font que réclamer d'être bien nommées, respectées et visibles, en disent aussi long sur l'importance du langage que sur la minceur du consensus de notre société sur la question de l'égalité.

L'attitude du gouvernement actuel en est un parfait exemple. S'il a obtenu de l'Académie qu'elle cesse de se mettre en travers des usages peu à peu admis dans la haute fonction publique, ce n'est qu'en raison du soutien que les réactionnaires trouvaient auprès d'elle pour contester lesdits usages, y compris par voie de justice, à l'image du député Julien Aubert, sanctionné à l'Assemblée en octobre 2014 pour avoir interpellé sa collègue Sandrine Mazetier au masculin. Mais il n'a pris aucune mesure pour qu'on cesse d'enseigner à l'école que le masculin l'emporte sur le féminin et il refuse désormais toute mention de noms féminins dans les statuts des organismes publiés au *Journal officiel*, en vertu de la circulaire signée par le Premier ministre en novembre 2017. Une violence symbolique de plus.

18 - Pute n'est pas un métier d'avenir - Ariane Fornia, écrivaine

En cette rentrée littéraire, il est un livre dont tout le monde parle : *la Maison*, d'Emma Becker, ou le récit autobiographique d'une belle jeune fille de bonne famille qui s'est prostituée dans un bordel de luxe à Berlin pendant deux ans et livre la confession intime de ses rencontres tarifées. Emissions culturelles de premier plan, entretiens fleuves, prix littéraires, aucun honneur n'a été épargné à ce texte qui fascine l'élite intellectuelle française. Dans ce récit pourtant, aucune réflexion sur le système prostituateur ou les rapports de domination à l'œuvre, mais l'expression d'un «désir illimité» envers la gent masculine et la romantisation des escort-girls berlinoises, devenues de mythiques héroïnes s'offrant de leur plein gré à la convoitise masculine. Emma Becker raconte être entrée dans la prostitution pour assouvir sa curiosité, faire œuvre littéraire, et avoir touché au passage 5 000 euros par mois. Forte de son expérience idyllique dans un bordel de luxe, elle s'engage bien évidemment pour la légalisation de la prostitution en France. Charmés, les journalistes culturels français, bien souvent des hommes, s'arrachent cette superbe jeune femme blanche, bourgeoise et éloquente, qui construit l'image d'Epinal d'une prostitution choisie et vécue dans l'allégresse. Dans le même registre, on se souvient de *Gala* titrant sur le «conte de fées» de Zahia Dehar, devenue créatrice de mode, mannequin et actrice, comme si le fait d'avoir été livrée à l'âge de 16 ans aux désirs de nombreux footballeurs n'était qu'une étape initiatique normale dans la métamorphose d'une Cendrillon en princesse.

Dans ce tourbillon de féerie, on en viendrait presque à oublier certaines réalités têtues. Des études menées auprès de 1 969 prostituées durant plusieurs dizaines d'années aux Etats-Unis ont montré que leur moyenne d'âge de décès était de 34 ans, en raison non seulement des meurtres commis par leurs clients et leurs proxénètes, mais aussi des suicides, du sida, de la prise de drogues et d'alcool, et du développement de maladies psychiques majeures (John Potterat, 2003, Stuart Brody, 2005).

Toutes les études montrent qu'une écrasante majorité des prostituées (jusqu'à 90 %, étude de Mélissa Farley en 2003) ont été victimes d'agressions sexuelles, de viols ou d'inceste dans leur enfance. Ces études, relayées par l'OMS, montrent que le fait d'avoir été violée dans l'enfance ou l'adolescence est un facteur déterminant de l'entrée en prostitution, dans un schéma de reproduction des traumatismes subis. Les proclamations bravaches des quelques prostituées volontaires qui brandissent l'ultralibéralisme en étendard et défendent le droit de vendre son corps n'effacent pas les innombrables témoignages de médecins, psychiatres et psychologues travaillant au quotidien auprès des prostituées et racontant les blessures génitales, les corps fracassés, la prise de drogues, les phénomènes de dissociation et de haine de soi, la perte de tout plaisir sexuel et de toute libido, les dépressions et les suicides. Le système prostituateur est une machine de violence et d'exploitation, et toutes les paillettes qu'on jette autour d'Emma Becker et de

Zahia Dehar occultent les corps des blessées et des tuées. Je me souviens de la souffrance qu'on lisait sur le visage de Nelly Arcan, ancienne prostituée, brillante auteure de *Putain et Folle*, qui s'est suicidée à l'âge de 36 ans.

L'affaire Epstein fait aujourd'hui scandale dans le monde entier : on découvre que des politiques, des businessmen et d'autres hommes éminemment puissants ont constitué un réseau planétaire d'escort-girls souvent mineures et parfaitement interchangeables, une cohorte de jeunes femmes anonymes assignées à l'assouvissement de leurs désirs. Mais de la pédophilie criminalisée à la prostitution légale, il n'y a que vingt-quatre heures d'intervalle, l'anniversaire des 18 ans. Deux ans après #MeToo, il faudra peut-être se demander s'il n'y a réellement aucun lien entre le sexism, le harcèlement, les agressions et les viols, le fait que certains hommes se comportent comme si les femmes étaient des objets à la disposition de leurs pulsions, et la banalisation de la possibilité d'acheter le corps d'une femme comme une marchandise ordinaire aussitôt la majorité sonnée.

De tels succès interrogent aussi sur la place qu'on réserve aux femmes dans l'espace médiatique. Depuis des années, et tout particulièrement depuis la libération de la parole suscitée par #MeToo, des centaines de femmes courageuses prennent la plume et racontent la complexité de l'expérience féminine, le rapport au corps, au désir, au regard des hommes, à la maternité, à l'hypersexualisation du corps féminin et aux violences sexuelles. Filles, sœurs, mères, amantes, artistes, engagées, victimes, guerrières, elles présentent mille visages nuancés d'une féminité qui ne se réduit pas à être belle, désirable et docile. Ces témoignages ne reçoivent jamais l'écho que connaît aujourd'hui *la Maison*. Pour être reconnue comme écrivaine d'envergure, faut-il encore et toujours se construire en objet de désir, signaler sa disponibilité sexuelle et sa réceptivité aux fantasmes des hommes ? Un certain consensus culturel réitere encore et toujours le mythe de la «Pretty Woman», la prostituée pauvre devenue épouse d'un homme richissime. Peut-être devrions-nous nous interroger sur les conséquences de cette consécration de la prostitution comme voie royale vers l'ascension sociale et le succès. Des enseignants de banlieue ont raconté leur désespoir lorsque les jeunes filles ont commencé à écrire «escort» comme projet professionnel, «pour devenir une star comme Zahia». Faut-il se faire pute pour réussir ? En choisissant de tels modèles, quel chemin ouvrons-nous aux jeunes femmes d'aujourd'hui ?

19 - Voilées ou non, elles témoignent : « Ni mon père, ni mon frère ne m'ont obligée à le porter » - Héloïse de Neuville avec Augustine Passilly et Guillemette de Préval - <https://www.la-croix.com>

Pour beaucoup de croyantes, il s'agit d'abord de répondre à une obligation divine, édictée par le Coran. Une obéissance comprise et mûrie spirituellement puisqu'elle vient rappeler « la soumission à Dieu » et « une certaine vision de la pudeur ». Meyem, journaliste indépendante de 26 ans, précise aussi vite : « Mon voile, ni mon père, ni mon frère ne m'ont obligée à le porter ».

Le voile, un outil d'émancipation ? : Sans nier qu'il peut exister une contrainte ou une pression sociale dans certaines situations, toutes les femmes interrogées par *La Croix* revendiquent farouchement ce libre arbitre. Si bien que le voile est devenu pour certaines d'entre elles, un élément consubstantiel de leur identité. « Il me permet de maîtriser mon image, de contrôler ce que je montre ou pas, dans une société où le corps de la femme est souvent considéré comme un objet », confie Amel, 22 ans, étudiante en quatrième année de médecine.

Le voile, un outil d'émancipation ? Elles sont nombreuses à l'affirmer. Fanta, 20 ans, dénonce un féminisme à double vitesse qui « laisserait aux femmes la liberté de se dénuder mais pas celle de se couvrir ». Cette incompréhension explique la sidération ressentie par cette aide à domicile devant les termes du débat actuel : « Comment un foulard peut-il créer autant de polémiques, alors que chacun est libre tant qu'on n'empêche pas sur la liberté des autres ? Plus les années passent, et plus

je me rends compte à quel point il gêne », souffle-t-elle, soucieuse d'affirmer que son voile n'est pas synonyme de repli.

« Un signe de religiosité orthodoxe » : D'autres, à l'inverse, ont fait le choix de ne jamais le porter. « On a détourné le slogan "mon corps, mon choix" pour faire la promotion d'un signe de religiosité orthodoxe », s'étrangle Fatiha Agag-Boudjahlat, professeure de collège en Franche-Comté et auteure de *Combattre le voilement* (Éditions du Cerf, 2019). Elle dénonce une pratique sexiste, dont le refus viendrait lui rappeler, à elle, que, malgré sa « foi profonde », elle serait « une moins bonne croyante que les autres ».

« Quand j'ai enlevé mon foulard, des musulmans que je connaissais m'ont demandé si je continuais à pratiquer. C'est vraiment typique d'un stéréotype qui vient à la fois des musulmans pratiquants et des non-musulmans », déplore pour sa part Huê Trinh Nguyen. Cette ancienne éditrice qui a porté le turban pendant 27 ans, l'a retiré pour des raisons familiales et personnelles. Et s'est aussi forgée la conviction, après deux ans à « lire et relire » le Coran « qu'il n'y est pas du tout écrit que le port du voile est obligatoire, mais seulement qu'il faut couvrir sa poitrine », ranimant ainsi l'insoluble querelle théologique sur son caractère impératif ou facultatif.

« Encore une fois, ce sont les hommes qui imposent leur vision » : Bien qu'elle ne se couvre plus la tête, cette fidèle musulmane est profondément indignée par les querelles récentes. « Interdire aux femmes voilées d'accompagner les sorties scolaires, je trouve ça scandaleux », lâche-t-elle. Avant de renvoyer dos à dos les détracteurs de ces mères et les salafistes qui interdisent aux femmes les sorties dans les piscines pour les empêcher de se mettre en maillot de bain. « Encore une fois, ce sont les hommes qui imposent leur vision et leur nient le droit de faire ce que bon leur semble », plaide-t-elle.

Les difficultés viennent avant tout des multiples interprétations données, au sein de la communauté comme en dehors, à ce même morceau de tissu. « Moi j'ai grandi dans un milieu où les femmes se voilent à un certain âge », raconte Samia 39 ans, professeure d'anglais au collège en Seine-Saint-Denis. « Ma mère qui a une soixantaine d'années, se met à le porter, mais partiellement. Elle a une pratique religieuse normale : quand on vieillit, on pense à l'au-delà », philosophe l'enseignante, qui n'exclut pas de se couvrir «un jour». Elle croit, à l'inverse, déceler chez les jeunes générations « un moyen de se faire entendre ». « Quand on est toujours ramené à notre différence, l'exacerber est un moyen de l'affirmer », veut-elle croire. En 2003, 24 % des musulmanes déclaraient porter le voile, elles sont 31 % aujourd'hui, selon une étude de l'Ifop, réalisée en septembre 2019.

20 - « La déferlante évangélique » : décryptage de la montée en puissance d'un fondamentalisme chrétien - Caroline Weil - mediapart.fr

L'entrée des groupes évangéliques en politique est désormais un phénomène mondial. En février 2018, les élections au Costa Rica ont fait trembler le continent américain avec l'irruption d'un candidat chrétien fondamentaliste au second tour. En 2016, l'obsession des églises évangéliques colombiennes contre l'*«idéologie du genre»* [1] avait largement participé à l'échec des accords de paix dans ce pays. Aux États-Unis, les liens du président Trump et des Églises évangéliques est indéniable, autant que leur poids dans des décisions géopolitiques majeures comme celle de déplacer l'ambassade des Etats-Unis en Israël de Tel Aviv à Jérusalem. Le soutien évangélique à l'Etat d'Israël n'est d'ailleurs pas une exclusivité étatsunienne, mais se retrouve également en Afrique subsaharienne. Au Burundi, la « religiosité évangélique extrême du couple présidentiel » fait craindre une dérive autoritaire quasi-sectaire, avec l'Église du Rocher aux portes du pouvoir et des réformes sociales imposées depuis une volonté de «moraliser» la société conformément aux principes religieux. L'heure est à une interprétation stricte de la Bible, avec une vision très conservatrice de la famille et de la sexualité, et à la « théologie de la prospérité» liée aux (néo)pentecôtistes. Celle-ci, bien que très décriée en France, s'ancre fortement dans d'autres

régions comme en Amérique latine. Par ailleurs, dans ce sous-continent, ces mouvements sont très liés à l'extrême-droite et au néolibéralisme.

C'est avec l'élection de Jair Bolsonaro au Brésil que le monde semble prendre la mesure du poids politique qu'ont aujourd'hui les groupes évangéliques et de leur danger potentiel (l'élection de Jimmy Morales au Guatemala en 2015 avait été couverte, dans la presse française, plus du point de vue de l'humoriste élu que de l'évangéliste, marquant ainsi un certain aveuglement sur la dynamique en cours). La campagne de ce politicien brésilien d'extrême droite, alliant discours militariste intense et références bibliques, se fait l'écho d'une tendance générale à la poussée évangélique : 30 % des brésiliens déclarent aujourd'hui appartenir à l'une de ces Églises. Le lien entre christianisme fondamentaliste et militarisme ne se limite pourtant pas aux discours. En effet, depuis plusieurs années, la « milice chrétienne » les Gladiateurs de l'autel inquiète les observateur·rice·s avec leur appel à la défense armée de leur foi (contre les athées, les homosexuel·le·s, les féministes, les communistes, etc). Née au Brésil, cette secte s'étend aujourd'hui à la plupart des pays d'Amérique du Sud. Les violences contre la communauté LGBT qui ont suivi l'élection de Bolsonaro ne peuvent pas être comprises séparément de l'influence évangélique grandissante corrélée à l'intensification de la violence sociale, de même que l'assassinat, en mars 2018, de Marielle Franco, lesbienne noire féministe, élue à la Chambre municipale de Rio de Janeiro, qui enquêtait sur les crimes commis par l'armée dans les favelas. Les déclarations du pasteur évangélique Ronny Chaves Jr au Costa Rica sont d'ailleurs très éloquentes : « Nous sommes en guerre, nous sommes à l'offensive. Nous ne sommes plus sur la défensive. Pendant longtemps, l'Église a été placée dans une caverne attendant de voir ce que faisait l'ennemi, mais aujourd'hui elle est à l'offensive, comprenant qu'il est temps de conquérir le territoire, de prendre position dans les lieux de gouvernement, d'éducation et d'économie ».

Ces groupes évangéliques mettent en place une stratégie offensive internationale très agressive : le meurtre du missionnaire John Allen Chau par les habitant·e·s d'un village autochtone, au large des côtes indiennes, sur l'île Sentinel Nord interdite au public pour protéger ce groupe « isolé » [2], n'en est que l'exemple le plus récent. Les accusations contre des institutions comme la Summer Institute of Linguistic, un groupe missionnaire évangélique qui traduit la Bible en langues autochtones pour convertir les Premières Nations mais également pour faciliter l'entrée de grands groupes extractifs, ne sont pas nouvelles. Leurs stratégies de développement international via des ONG évangéliques soutiennent également leur objectif de répression contre les homosexuel·le·s.

En effet, la communauté LGBT reste la cible principale des Églises évangéliques qui la représente comme le mal personnifié. Des campagnes de communication extrêmement agressives et déshumanisantes ont lieu aux Etats-Unis. En mars 2017, le pasteur péruvien Rodolfo Gonzalez appelait ouvertement au meurtre de lesbiennes. En Haïti, la violence de la rhétorique homophobe des fondamentalistes évangéliques coûte des vies, et en Éthiopie, une congrégation évangélique réclame la peine de mort pour les homosexuel·le·s.

Au Brésil, les autres religions (en particulier les religions afrodescendantes) sont visées par des crimes religieux en nombre croissant ; mais les violences contre les symboles du catholicisme sont également présentes un peu partout en Amérique Latine. Au Salvador, l'un des pays où l'avortement est le plus criminalisé au monde, les groupes évangéliques militent fermement contre tout assouplissement de la législation. En Afrique du Sud également, c'est la défense de la « famille traditionnelle » et la « moralité » contre l'homosexualité et l'avortement, qui est au cœur de la rhétorique évangélique.

Comment expliquer ce phénomène ? Comme le souligne José Luis Pérez Guadalupe, ex-ministre de l'Intérieur péruvien et auteur du livre « Entre Dieu et le César : l'impact politique des évangélistes au Pérou et en Amérique Latine », on observe un glissement de la tradition catholique, déclinante, vers une religiosité plus militante et « ardente ». En Afrique, trois axes centraux guident la

diffusion de l'évangélisme depuis plusieurs décennies : la guérison miraculeuse, la «re-socialisation» et la promesse de prospérité économique. En Amérique du Sud, c'est en partie la dégradation des conditions socio-économiques et le désenchantement d'une classe politique de plus en plus déconnectée qui explique l'ampleur du phénomène. Souvent, comme au Guatemala, les groupes évangéliques consolident leur légitimité en distribuant des biens et services sociaux, en comblant des brèches ouvertes laissées par l'absence de l'État social, et en véhiculant également un discours d'appartenance à la communauté religieuse qui permet de donner du sens à des situations de misère et de violence subies.

Les intérêts économiques derrière les Églises évangéliques sont solides. L'humoriste politique de la chaîne télévisée HBO, John Oliver, avait déjà montré, en août 2015, les mécanismes d'enrichissement massif de ces groupes religieux aux États-Unis. Au Pérou aussi, les bénéfices économiques générés par les Églises évangéliques se comptent en millions, et les campagnes politiques de candidats évangéliques sont financées par des suprémacistes blanc·he·s étatsunien·ne·s. La participation financière des fidèles qui entretient l'«empire du business» de l'Église de la Résurrection en Ukraine est un bon exemple du modèle économique de nombreux groupes évangéliques. Considérant les montants financiers soulevés par les Églises évangéliques au Brésil, des expressions comme «le marché de la foi» ou le «business de la foi» prennent tout leur sens, et des analystes politiques estiment qu'en Amérique du Sud, avec l'autonomie juridique des structures religieuses, ces enjeux financiers pourraient s'apparenter à des scandales de corruption équivalents à l'affaire Odebrecht. Ainsi, en Haïti, le journaliste et blogueur Patrick George s'indigne de l'«empire financier du pasteur Jay Threadgill». Au Cameroun, le pasteur évangélique Dieunedort Kamdem fait également parler de lui et de son «Eglise décomplexée quant aux questions d'argent».

En termes de stratégie, la cible centrale des évangélistes reste sans doute le milieu éducatif. Au Pérou, depuis 2016, le mouvement Con Mis Hijos No Te Metas («Touche pas à mes enfants») milite pour le retrait de toute mention de «l'approche de genre» et d'éducation sexuelle dans les programmes scolaires. Derrière la façade de parents d'élèves organisé·e·s, se trouvent «en réalité les Églises chrétiennes les plus radicales et fondamentalistes du Pérou, réunies dans la Coordination Nationale Pro-Famille» (Conapfam). L'autre milieu très investi par les groupes évangéliques est celui des médias, avec des chaînes de télévision en continu, des journaux à grand tirage, des radios entièrement dédiées aux questions religieuses, des réseaux sociaux, mais aussi des films, des groupes de musique et enfin des produits culturels populaires de grande consommation.

En France aussi, la «déferlante évangélique» est visible : une nouvelle église apparaît presque tous les dix jours. Extrêmement dynamiques, ces mouvements s'implantent particulièrement dans les zones marginalisées et chez les communautés issues de l'immigration, et sont souvent caractérisés par leur couleur et leur gaieté. Autre réalité socio-historique, autres caractéristiques : l'évangélisme français semble assez éloigné des tendances américaines (nord et sud) mais certains principes, comme celui qu'«Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes», restent assez problématiques dans le cadre d'une démocratie moderne.

Avec des groupes évangéliques extrêmement solides économiquement, une présence forte dans tout un pan de la population mondiale et une assise politique de plus en plus consolidée (Nkurunziza, Morales, Trump, Bolsonaro...), il est temps de prendre au sérieux le phénomène évangélique dans sa relation intime avec l'ultra-droite conservatrice et le néolibéralisme. Dans ce contexte, un enjeu fondamental est alors la lutte pour un Etat réellement laïc, une revendication que les groupes féministes et LGBT d'Amérique Latine soulèvent systématiquement.

[1] Cette obsession contre «l'idéologie de genre», présente dans le discours de l'Église Catholique, est aujourd'hui exacerbée par les Églises évangélique.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

21 - FeminisTalk : préparation de la manifestation du 23 novembre - Osez le Féminisme !

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences masculines, qui aura lieu le 25 novembre, une marche contre les violences sexistes et sexuelles est organisée le samedi 23 novembre. Venez organiser avec d'autres militant-es nos actions pendant la marche !

Au programme : brainstorming autour des slogans ; Apprentissage de chants féministes ; création de chorégraphies ; confection du matériel.

Depuis le début de l'année plus d'une centaine de femmes sont mortes assassinées par leur conjoint ou leur ex-conjoint. Toi aussi viens dire stop aux violences sexistes et sexuelles et ordonner des pouvoirs publics qu'ils prennent enfin leurs responsabilités.

Pour s'inscrire : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdGcvFQMZkpDXpYtQHOqid-OKF8e1ohCAbiyQHR8q62Fc95bg/viewform?usp=pp_url

22 - 'Femmes et monde carcéral" - Séminaire public du Cresppa-GTM - 4 novembre

1 - Natacha Borgeaud-Garciandia : « Sœurs en détention. Récits d'expériences carcérales en Argentine » : L'intervention, issue d'une recherche exploratoire, portera sur des expériences de détention de femmes au sein du service pénitentiaire fédéral Argentin, dans la région de Buenos Aires. Nous nous pencherons plus particulièrement sur les regards croisés de trois femmes, issues de la même famille, sur différentes formes de détention : en centre pénitentiaire « classique », en unité psychiatrique et en nurserie carcérale, vitrine du système pénitentiaire fédéral. Après une incursion historique mettant en lumière certaines étapes clefs du développement des prisons pour femmes en Argentine, et certains éléments de la biographie familiale de ces sœurs, nous présenterons, à travers ces trajectoires contrastées, certains aspects saillants de ces expériences d'enfermement : il y sera question du rapport à l'intimité et au corps, de l'ambiguïté des relations humaines qui se tissent en prison, du poids des dominations et des tensions au sein de l'organisation familiale. En toile de fond, se pose la question de savoir si l'on peut parler de care en prison et, si oui, où il trouve à se loger ?

2 - Natacha Chetcuti-Osorovitz : « Impossible auteure, impossible victime : récit de soi dans le procédé d'exécution de peine » : La présente contribution analyse le processus de mise en récit de l'expérience carcérale par les détenues, en fonction du dispositif du parcours d'exécution de peine. Comment construire un récit au plus près de soi dans un procédé disciplinaire à la recherche d'une unicité de parcours aux normes assujettissantes ? Quand produire une parole sur soi pour se libérer du processus carcéral, alors que celle-ci est conditionnée à l'intérieur d'un système de répression ? Quelles sont les possibilités du discours sur soi dans l'enfermement et le parcours d'évaluation de la peine ? En interrogeant les catégories de discours et de jugement sur lesquelles se fonde le couple auteure/victime, je procéderai à l'examen de ces catégories selon le contexte d'interaction et d'énonciation. Ce cadre analytique permettra de faire apparaître le rapport souvent dysfonctionnel entre l'usage juridique de ces notions et leur inscription dans le réel des femmes incarcérées pour de moyennes et longues peines, façonné dans des logiques de domination des rapports sociaux de genre et de classe sociale.

Une séance avec Natacha Borgeaud-Garciandia (sociologie, Conicet, FLACSO, Argentine), Natacha Chetcuti-Osorovitz (sociologie, CentraleSupélec, IDHES) et Patricia Paperman (sociologie, Université Paris 8, LEGS) (sous réserve). Discutante : Coline Cardi (sociologie, Université Paris 8, Cresppa-CSU).

Lundi 04 novembre 2019 de 14h à 17h, CNRS Site Pouchet en salle de conférences ; métro ligne 13, Guy Moquet ou Brochant.

23 - Conférence : «Pop-culture» : une nouvelle vague féministe ? - Les Causeries du Centre Hubertine Auclert - 13 novembre

Dans quelle mesure la pop-culture véhicule-t-elle des messages féministes ou bien, au contraire, renforce-t-elle les stéréotypes sexistes ? Nos 3 intervenantes et expertes auront pour mission d'interroger l'impact actuel du cinéma grand public, des séries, de la bande dessinée, etc. sur nos vies... Au prisme de l'égalité femmes-hommes !

- Sarah Sépulchre, professeure en communication à l'UC Louvain, spécialisée sur les gender studies, les « culture studies », et les séries ;
- Hélène Breda, chercheuse sur la représentation des identités culturelles dans l'audiovisuel et les médias, les mobilisations féministes et les « faning studies » ;
- Marine Spaak, bloggeuse, illustratrice, autrice de la BD « Sea, sexism and sun ».

Horaire et Lieu : mercredi 13 novembre 2019, de 19h00 à 21h00, Commune Image, 8 rue Godillot, 93400 Saint-Ouen. Diffusion en direct sur Facebook live

24 - Les activités à la Maison des femmes de Paris

- 19 novembre - 19h : Contre la GPA, un ensemble de violences contre les femmes : rencontre avec la CIAMS - Maison des Femmes de Paris ;
- 18 novembre - 18h : Avec le collectif ADFEM, Rencontre débat contre les violences faites aux femmes étrangères - Mairie du 11ème ;
- 20 novembre - 17h30 : Exposition "luttes des femmes des immigrations" - Maison des associations du 12^{ème}.

Maison des Femmes de Paris, 163, rue de Charenton - 75012 Paris

25 - Les activités de la Maison des Femmes de Montreuil

« Carte blanche au féminisme » : un nouveau cycle de rencontres pour réfléchir ensemble
Lundi 4 novembre - 20h : la Maison des Femmes accueille 3 militantes argentines de la FOB, elles nous partageront leurs luttes, leurs visions et leurs pratiques, IVG, les violences faites aux femmes.. À l'initiative de l'Union Communiste Libertaire qui organise une tournée dans onze villes de France.

- Vendredi 22 novembre - 18h30 : Elise Thiébaut présentera ses derniers livres. À partir de ses recherches autour de ses tests ADN, elle interroge sa généalogie et les tabous de la mémoire collective : races, séduction, patriarcat... Elle invite Caroline Sahuquet, metteuse en scène et Aline Stinus, comédienne, à l'occasion de la sortie du livret de la pièce «Tout sur le rouge», qu'elle a écrite sur l'intimité des femmes, la transmission et la liberté.
- Vendredi 29 novembre - 18h30 : 2^{ème} Carte blanche : La trans-identité avec Lexie pour discuter de féminisme inclusif avec Lexie, militante et créatrice du compte Instagram.

Maison des femmes Montreuil - Thérèse clerc, 24/28 rue de l'Église, 93100 Montreuil.

26 - Le programme de novembre 2019 de l'émission Femmes libres

Mercredi 6 novembre : Olga et Elisa de Radio Conchita : C'est en réaction à "Conchita !" le stéréotype de la "bonne à tout faire" espagnole dans la chanson française (années 1960-1970) que des militantes espagnoles ont décidé d'ouvrir un espace radiophonique ; Sous réserve : Caroline Fourest, Sœurs d'armes. Deux jeunes françaises, Kenza et Yaël, rejoignent une brigade internationale partie se battre aux côtés des combattantes Kurdes. Leur quête croise celle de Zara, une rescapée Yézidie. Issues de cultures très différentes mais profondément solidaires, ces Sœurs d'Armes pansent leurs blessures en découvrant leur force et la peur qu'elles inspirent à leurs adversaires.

Mercredi 13 novembre : Marche du 23 novembre dans le cadre de la Journée internationale de

lutte contre les violences faites aux femmes ; Quelques moments des vingt ans de Chiennes de garde, enregistrement in vivo, avec des textes de Florence Montreynaud et Marie-Noëlle Bas (ex et nouvelle présidente des Chiennes de garde), et les propos de Michelle Perrot (historienne) et de Blandine Métayer (comédienne).

Mercredi 20 novembre : Ma grossesse, tout le monde s'en mêle, avec Sandra Camilleri et Loudia Gentil, les autrices, et Marie Moinard, l'éditrice des Ronds dans l'O ; Présentation de Casse-rôles n°10, le journal féministe et libertaire en est à son 10^{ème} numéro !

Mercredi 27 novembre : Oriane et Sherifa dans la mobilisation au Palais de l'Infâme, centre d'hébergement de l'Armée du Salut, à Paris. Infâmes sont les conditions de vie et la façon dont sont traitées ces femmes fragilisées par les épreuves de la vie.

Pour écouter l'émission : 89,4 Mhz, en direct en Île-de-France

27 - Conférence « Le genre, enjeu géo-politique - 13 novembre - IRIS

L'accès des filles et des femmes aux droits et aux ressources demeure menacé partout sur la planète - à titre d'exemple, les trois quarts des personnes qui vivent en dessous du seuil extrême de pauvreté sont des femmes, d'après les estimations de UN Women. Les problématiques relatives aux droits des femmes, à ceux des LGBTI, aux violences sexuelles et sexistes, au corps, à la sexualité, aux rapports sociaux de sexe, aux stéréotypes de féminité et de masculinité préoccupent un nombre croissant de décideurs, d'actrices et d'acteurs à l'international. L'Observatoire Genre et géopolitique a pour ambition d'être un lieu de réflexion et de valorisation de la recherche sur la manière dont le genre peut être mobilisé pour comprendre la géopolitique, mais aussi pour agir plus efficacement contre les inégalités et les violences de genre et promouvoir l'empowerment des populations qui en sont victimes. Cette conférence débattra des thématiques développées par l'observatoire.

Hélène Bidard, Adjointe à la Maire de Paris pour l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations et pour les droits humains, et présidente d'Elu.e.s contre les violences faites aux femmes (sous réserve) ;

Geneviève Garrigos, Ancienne présidente et responsable Amériques d'Amnesty International France, membre de la Commission nationale de consultation des droits de l'homme ;

Ouafae Sananes, Chargée de mission, experte genre, Agence française de développement ;

Coumba Traoré-Peytavin, Secrétaire générale du Forum de Bamako ;

Animée par Marie-Cécile Navez, Chercheuse associée et directrice de l'Observatoire Genre et Géopolitique de l'IRIS.

13 novembre - de 18h30 à 10h - Amphithéâtre Stéphane Hessel - Espace conférence de l'IRIS, 2bis rue Mercoeur, Paris 11^eme.

28 - Colloque international « On n'a pas tous les jours vingt ans » - Travail, genre et sociétés, 1999-2019 - 14 novembre

À l'occasion de ses vingt ans, la revue *Travail, genre et sociétés* organise un colloque international pour échanger autour de son projet intellectuel, résumé dans les trois mots de son titre. Ce colloque est ouvert aux chercheur·se·s, universitaires, enseignant·e·s, étudiant·e·s, mais aussi syndicalistes, aux membres d'associations féministes ou de l'administration, aux élue·e·s et représentant·e·s de la société civile. Il valorise la confrontation entre options théoriques diverses, la pluridisciplinarité et la comparaison internationale qui permet de résister aux inégalités de sexe et de genre dans des configurations sociétales diverses. À *Travail, genre et sociétés*, nous défendons l'idée qu'il faut écrire pour être lu·e·s au-delà des frontières de notre univers professionnel.

Ouvertures d'Alain Tallon, Doyen de la Faculté de lettres de Sorbonne Université et Olivier

Martin, directeur du Cerlis, Université de Paris. Avec la participation de : Thomas Amossé, Tania Angeloff, George Arnauld, Charlotte Bienaimé, Eva Byelet, Marlaine Cacouault-Bitaud, Stéphanie Chevrier, Annick Coupé, Maryse Dumas, Fanny Gallot, Delphine Gardey, François Gèze, Alban Jacquemart, Jacqueline Laufer, Laura Lee Downs, Clotilde Lemarchand, Margaret Maruani, Monique Meron, Marc Minon, Nicole Mosconi, Marion Paoletti, Michèle Perrot, Sophie Pochic, Hyacinthe Ravet, Delphine Serre, Rachel Silvera, Bila Sorj et Souad Triki.

Jeudi 14 novembre 2019, 9h00-18h30, Amphithéâtre Louis Liard - La Sorbonne, 17 rue de la Sorbonne - 75005 Paris. Entrée libre, réservation obligatoire. Merci de vous inscrire avant le 1er novembre sur ce lien.

CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ, EXPOS, SORTIES...

29 - Livre : «Libérées !» - Titiou Lecoq

« Un jour, je me suis demandée : pourquoi est-ce moi qui ramasse les affaires qui traînent ? Je n'ai trouvé qu'une seule réponse. Parce que je suis une femme qui vit avec un homme et deux enfants et que, conséquemment, les corvées, c'est pour ma gueule. Être une femme, ce n'est pas seulement l'idéal de minceur et de cheveux qui brillent, c'est le souci permanent des autres et du foyer, c'est être sans cesse ramenée à la saleté, aux taches, à la morve. L'égalité serait déjà là, mais les femmes conservent la conviction intérieure qu'elles doivent s'occuper de tout et tout le monde, et d'elles en dernier, s'il reste cinq minutes à la fin de leur triple journée.

Cette féminisation de la sphère privée implique une autre conséquence : l'espace public est toujours masculin. Peut-on se dire égaux quand la moitié de la population adapte ses vêtements en fonction des transports et fait attention à ne pas être seule la nuit dans la rue ? Et si le combat féministe devait encore et toujours se jouer dans la vie quotidienne de chacune et chacun, chez soi, dans sa propre maison, devant le panier de linge sale ?

Editions Fayard

30 - Livre : *La querelle des femmes ou n'en parlons plus* : Elianne Viennot

De la fin du Moyen Âge aux premières décennies du XX^e siècle, la France d'abord, puis certains grands pays d'Europe, puis leurs zones d'influence ont été le théâtre d'une gigantesque polémique sur la place et le rôle des femmes dans la société. Loin d'être un simple jeu littéraire, comme on l'a longtemps soutenu, cette polémique a accompagné les efforts concrets de certains groupes sociaux pour empêcher, ou au contraire pour permettre l'accès des femmes et des hommes aux mêmes activités, aux mêmes droits, aux mêmes pouvoirs, aux mêmes richesses, à la même reconnaissance. Du poème à l'essai, en passant par les plaidoyers, les pamphlets, les romans, les représentations théâtrales et picturales, la Querelle des femmes a porté sur à peu près tous les sujets, du pouvoir suprême aux relations amoureuses, en passant par le travail, la famille, le mariage, l'éducation, le corps, l'art, la religion, la langue... Or elle est aujourd'hui à peu près inconnue, notamment dans le pays qui l'a vue naître.

S'appuyant sur le programme de recherche initié par la SIEFAR et soutenu par l'IHRIM (*Revisiter la Querelle des femmes : discours sur l'égalité/inégalité des sexes de la Renaissance aux lendemains de la Révolution*, 4 vol. parus aux Publications de Saint-Étienne entre 2012 et 2015), ce petit ouvrage est une porte d'entrée dans cette longue controverse, à travers les opinions parfois convergentes, parfois divergentes, qu'en ont ses spécialistes. Mais c'est avant tout une réflexion sur sa disparition du paysage historique, en vertu du "N'en parlons plus" que préconisaient, dans la France de l'après-guerre, ceux qui venaient de perdre la bataille du vote féminin... et qui n'entendaient pas que l'égalité avance trop vite.

Éditions iXe, 24 octobre 2019, 124 p, ISBN 979-10-90062-52-8

31 - Livre : Le Féminisme Pour les Nul.le.s - Danielle Bousquet, Claire Guiraud, Margaux Collet, Mine Günbay, Romain Sabathier

Qu'on s'en revendique ou qu'on s'en méfie, le féminisme est aujourd'hui sur toutes les lèvres. Il est riche de conquêtes et pluriel, aussi parfois caricaturé ou instrumentalisé. Mission impossible d'y voir clair et de savoir quoi en penser ? Ça, c'était avant *Le féminisme pour les nul.le.s*. Pour connaître l'histoire du féminisme, cet ouvrage revient sur les grandes avancées, courants de pensée et voix féministes. Pour comprendre les inégalités entre les sexes, ce livre vous fournira toutes les clés de décryptage utiles secteur par secteur. Enfin, vous serez incollables sur les trucs et astuces pour agir dans votre quotidien. L'ouvrage est dirigé par Danielle Bousquet, militante féministe et ancienne députée. Sophia Aram signe la préface.

Collection « Pour les nuls, culture générale » - 480 pages - 22 euros 95

32 - Livre Cartographie de nos bleus - Aude Vincent

« Je ne crois pas que ce soit la première année qu'un décompte des féminicides soit effectué en France, mais c'est la première fois qu'il est aussi systématiquement et aussi largement diffusé. Parler de chaque victime de féminicide, c'est faire résonner leurs noms, et c'est important, c'est faire (peut-être ?) pression sur les pouvoirs publics pour que des moyens décents soient donnés aux associations qui luttent contre ce fléau social que sont les violences conjugales, et c'est important aussi. C'est aussi dire aux femmes actuellement en situation de violences conjugales... probablement pas grand chose d'encourageant. J'ai le souvenir aigu de l'immobilité glacée qui me saisissait à la lecture d'un énième entrefilet relatant le meurtre d'une femme par son compagnon dans la colonne faits divers du journal. Ce que j'avais pu trouver de force pour partir se retrouvait anéantie et moi retour à la case départ, enclumes aux pieds. Je n'avais pas besoin des détails sur ce qu'elles avaient vécu avant, j'étais dans la même situation. Résultat, l'entrefilet du journal aurait aussi bien pu être remplacé par la photo de mon agresseur accompagnée des mots "si tu pars, tu es morte". Évidemment, il ne s'agit pas de passer sous silence les féminicides ni de nier le danger réel qu'une femme encourt en quittant, en fuyant, un homme violent. Mais il faudrait décompter aussi toutes celles qui partent et sont vivantes, celles qui sont parties et qui vont de mieux en mieux, celles qui sont parties et qui vont bien maintenant. Pour ne pas contribuer à enfermer les femmes qui traversent des violences conjugales dans leur spirale infernale. »

Par ailleurs, de nouvelles rencontres autour de mon roman *Cartographie de nos bleus*, qui traite des violences conjugales (et inspiré de multiples témoignages et de ma propre expérience), auront lieu cet automne, notamment le 14 novembre à Genève, à la bibliothèque Filigrane, et les 6 et 7 décembre à Pessac, dans le cadre de «*Cités en mouvement*».

Cartographie de nos bleus, Aude Vincent, les éditions du ruisseau intrépide, ISBN 978-2-9566219-0-4